BULLETIN n° 251

4e trimestre 2021

"Et si tu laisses se multiplier les cafards, me dit mon père, alors naissent les droits des cafards. »

Antoine de SAINT-EXUPERY *Citadelle* 1948

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Tenir bon !

Une année s'achève. Elle ne fut pas des plus réjouissantes et, malheureusement, se clôture dans l'incertitude en raison d'une situation sanitaire dont nul n'est aujourd'hui capable de prévoir réellement l'évolution, mais nous devrons, quoi qu'il arrive, **par discipline et solidarité, tenir bon !**

Si 2021 a été marquée par l'annulation de certaines de nos activités traditionnelles, nous avons cependant réussi à faire face, en assurant avec des participations importantes : notre Saint-Michel à Saint-Clément-de-Rivière, la célébration du Drakkar à Béziers et démontré l'assiduité remarquable de la section aux cérémonies patriotiques : **nous avons tenu bon !**

Quelles perspectives pour la nouvelle année ? Bien malin celui qui peut le dire mais, quoiqu'il en soit, nous ne baisserons pas la garde en poursuivant malgré les contraintes qui pourraient nous être imposées, nos cérémonies, nos rencontres, notre programme traditionnel d'activités, en un mot tout ce qui fait notre unité et notre force : **nous tiendrons bon !**

Mais, tenir bon pour nous ce n'est pas uniquement être capables d'assumer notre quotidien, c'est aussi, en portant un regard critique sur des comportements inacceptables, appeler l'attention de nos camarades sur les idées et les agissements d'individus qui, au masculin comme au féminin, s'évertuent à remettre en cause l'histoire, la culture et l'honneur de la France ! Déconstruction de notre passé, « cancel culture », socialisation « genrée », écriture inclusive, déliquescence de la société, remise en cause des missions de notre Armée qui se sacrifie au Mali où certains dénoncent sa présence : les « déboulonneurs » sont en marche.

Pour la France et face à eux, nous devons tenir bon !

La nouvelle année 2022 sera aussi celle du soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, au cours de laquelle beaucoup d'entre nous ont courageusement combattu.

Elle fut le socle sur lequel s'est fondée l'UNP.

Attendons-nous à un battage médiatique diffamatoire et à une désinformation délirante sur le terrain favori de commentateurs très à l'aise quand il s'agit de travestir la vérité.

Face aux éventuels excès mensongers mettant en cause des réalités historiques, nous devrons tenir bon !

Je conclurai en citant un homme qui, face à l'adversité, a toujours su **tenir bon**, Winston Churchill :

Un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre !

Jacky HUILLET

VŒUX DU GÉNÉRAL PORMENTÉ

Chers amis.

Malgré les évènements, notamment sanitaires, gardons le moral en n'oubliant jamais qu'un parachutiste regarde toujours vers l'avant, à l'abri de sa foi en Saint Michel.

Toutes mes félicitations et tous mes vœux vous sont évidemment acquis du fond de mon cœur éternellement parachutiste.

Bonnes fêtes de fin d'année en commençant par la Joie de Noël et s'achevant par l'Espoir du Nouvel An.

Je n'oublie pas nos familles, le socle de nos vies avec la Patrie et nos efforts tournés vers les autres".

Paramicalement. Général de Corps d'armée (2s) Georges Pormenté

VŒUX DU GÉNÉRAL LE PAGE

Notre pays traverse actuellement une période difficile mais comme toujours, au bout du tunnel il y a une lueur, il y a l'espoir !

En 2021, la section de l'Hérault a su faire face à la situation comme les Paras savent et doivent le faire. Un certain nombre d'anciens nous ont malheureusement quittés, d'autres ont connu ou connaissent encore de dures épreuves.

Pensant à eux et confiant en l'avenir, je souhaite à chacun d'entre vous et à vos familles, un très joyeux Noël et une très bonne année 2022.

Par Saint Michel, vive les Paras, d'hier, d'aujourd'hui et de demain !

Général de Corps d'Armée (2s) Maurice Le Page

Le coup de gueule de l'Ancien !

Non au retour du service militaire pour « tous et toutes » !
En période électorale, chaque annonce est bonne si elle séduit l'électeur déjà acquis à l'idée.
Il en est une qui plait à beaucoup : le retour au service militaire, l'armée étant perçue comme un lieu de brassage social, de cohésion nationale, où l'on ne badine pas avec la discipline, rude parfois, où les fortes têtes sont mises au pas (et « au trou » si nécessaire …).
Le SM restait justifié par la volonté de faire front à la possible invasion de l'Europe par les forces du Pacte de Varsovie.
L'implosion de l'URSS en décembre 1991 lui a ôté sa raison d'être.
L'Armée n'a pas à se substituer aux familles et à l'Education nationale pour former notre jeunesse.
Elle n'en a ni la vocation, ni les moyens, même si elle encadre quelques formations outre-mer (Service Militaire Adapté), et en métropole (Service Militaire Volontaire) qui permettent à quelques milliers de jeunes en difficulté de se former professionnellement à des métiers de faible qualification dans des régiments ou des centres dédiés.
Quant au Service National Universel en expérimentation (20 000 jeunes des deux sexes en 2021), son coût et les contraintes de mise en œuvre, font qu'il ne sera jamais universel.
Mais c'est un grand hommage rendu aux valeurs militaires et à l'Institution par nos politiques. Merci à eux !

LA SAINT-MICHEL DE SECTION À SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE

Centre Fernand Arnaud, Saint-Clément-de-Rivière en ce 9 octobre 2021.
De grand matin, c'est l'effervescence : sous l'œil vigilant du président, l'équipe organisatrice de la Saint-Michel s'affaire activement. Les premiers bérets rouges, blazer impeccable et placard de décorations astiqué, commencent à arriver.
Dès 9 heures, tout est prêt. Déjà des camarades attendent devant la petite église toute proche. Sitôt dans la nef qui sera bientôt plus que pleine, les marsouins jubilent en contemplant l'immanquable statue d'un saint, une magnifique ancre dorée au côté. Convaincus que « Jésus-Christ créa la coloniale », ils savourent en se poussant du coude, sculpture et emblème mais un bon para métro initié les en aurait dissuadés en les instruisant sur saint Clément : Rome martyrisa ce pape des premiers siècles en le noyant, lesté d'une ancre de marine : exit l'allégorie pour troupes de marine …
Forêt de drapeaux, chants liturgiques menés de main de maître par Régis BERTOGLI, attitude fervente des quatre-vingts fidèles : tout pour susciter l'indicible sentiment de la Présence sacrée.
Outre la sainte Communion, deux temps forts donnèrent à l'office un supplément d'âme.
L'admirable sermon du padre Christian CHANLIAU dans lequel il cita Péguy, l'intellectuel tombé en héros aux Eparges en portant haut l'idée de la Nation, et le rappel du destin singulier de la France, fille ainée de l'Église, hélas oublieuse de son serment. Notre padre désigna aussi, par le baptême de Clovis, Saint Louis et sainte Jeanne d'Arc, l'indéniable matrice chrétienne de la France.
La difficile prière du Para fut chantée en un remarquable ensemble : aucune fausse note, pas de navrante reprise hors mesure, aucune voix ne traînât. La gravité du chant convoquait miraculeusement nos morts des Vosges, des rizières, des Aurès et des OPEX.
Homme de base, formation du toit, « en colonne, couvrez », « pas cadencé », « en avant, marche » : les hommes en tenue rejoignirent, drapeaux en tête, le monument aux morts de Bir-Hakeim.
L'ordre serré appartenant à notre inconscient collectif, voisins et badauds impressionnés et quelque part réconfortés, admirèrent drapeaux et défilé. Cela avait sacrément de la gueule !
Là encore, la cérémonie fut frappée du sceau de la profondeur, de la France éternelle et de l'émotionnel.
Le président Jacky HUILLET y souligna la force des paras, non sans appeler vivement à travers ce nom de Bir-Hakeim, un renouveau national.

En effet en 1943, alors que tout semblait perdu y compris l'honneur, ce glorieux combat en plein désert, marqua la renaissance des armes de la France. Il lut ensuite le discours du président national, le général CAILLE.
Madame le maire, chose peu banale chez les élus, exalta les troupes d'élite coiffées du béret rouge, ainsi que celles issues de la Légion étrangère ou de l'armée de l'air.

Nous le tairons, j'ai cru voir que ses yeux se mouillaient d'émoi, attestant ainsi qu'elle vivait pleinement son propos. Deux Anciens d'Indochine arborant la Légion d'honneur en collier, la médaille militaire et quelques croix bardées de clous ainsi qu'un brevet para à cinq chiffres, déposèrent les traditionnelles gerbes. Si on ajoute une vigoureuse Marseillaise unanimement entonnée, pékins de l'assistance compris, ne nous étonnons pas que des larmes embuèrent nombre d'yeux.

Le détachement regagna en chantant le centre Fernand Arnaud, lieu des agapes. On y vérifia les passeports sanitaires, on contrôla jusqu'à madame le maire et deux gendarmes invités qui s'y soumirent volontiers. Boissons comme au régiment, grandes retrouvailles, évocations de campagnes verre en main, amicales invectives, présentation de son épouse préférée aux copains : un joyeux brouhaha présida l'apéro où, devoir oblige, notre président allait de groupe en groupe ou s'entretenait respectueusement avec les autorités.
Au nom de la section de l'Hérault, il remit une très belle médaille à madame le maire pour la remercier, ainsi que la municipalité de Saint-Clément, de l'accueil excellent que nous reçûmes.

Relevons la présence de deux géants : le SCH PHAM Van Can qui fut au feu tout au long des conflits indochinois et algériens et l'ADC MONCHOTTE qui sauta deux fois sur Diên Biên Phû, opération Castor en novembre 1953 et en « *morpion de carlingue* » avec BIGEARD, le 6 mars suivant, et que les Viêts estropièrent à deux reprises.
Les Fellaghas en Algérie les blessèrent encore. En l'église, nos héroïques lascars allèrent à la Sainte table ; au repas ils honorèrent leur simple table … Il est vrai que leurs admirables épouses les accompagnaient de leur tendre sollicitude. C'est ça aussi « être et durer » !
Cette belle Saint-Michel organisée par notre président anxieux de sa tâche, demeurera dans les mémoires comme une grande réussite.
Ravis, d'impatients adhérents s'informaient déjà en partant, de la date et du lieu de la prochaine.

COMMÉMORATION DU « DRAKKAR »

Ce 23 octobre, à 10 h du matin, le soleil automnal mettait en lumière le cimetière Neuf de Béziers.
Au seuil, par affinité, des groupes de paras et d'anciens militaires se formaient déjà, salués par des personnalités arrivant peu à peu. On se congratulait, on hélait les nouveaux arrivants. Parmi les invités, une bonne délégation gardoise côtoyait des audois et des ariègeois.
Déjà là, les hommes du piquet d'honneur du 3e RPIMa recevaient, non sans un évident plaisir, les compliments nostalgiques des anciens.
Beaux à voir, forts de nos valeurs, ces jeunes marsouins ne dissimulaient pas leur fierté.
Les membres de l'UNP 34, puissance organisatrice, représentaient naturellement le plus gros contingent. Mais, force légionnaires et membres des autres armes avaient répondu présents, tout comme deux PFAT, coiffées du calot de la Colo. Rouges, bleues, jaunes, citations et commémoratives ornaient la plupart des blazers, constituant une rare densité de médaillés au mètre carré. Parler d'une forêt de drapeaux n'est pas ici métaphore abusive.

Toutes les organisations patriotiques présentaient le leur, charge symbolique inhérente : on y distingua, non sans satisfaction et émotion, celui des Harkis.
Les autorités arrivèrent à l'heure pile : Robert MÉNARD, maire de la ville, son épouse, le député Emmanuelle MÉNARD, notre représentante à l'Assemblée nationale, des élus départementaux, le lieutenant-colonel SOREAU, DMD de l'Hérault, et bien d'autres encore …
Bien alignée, et commandée par Didier MAZEL, la futaie de drapeaux rejoignit la stèle. Les participants en tenue la suivirent, colonne par six, toit rigoureux, pas cadencé plus qu'acceptable pour des anciens. Jean-Michel SANJUAN qui l'avait préalablement préparé, conduisit efficacement le détachement. Etourdi, un para désinvolte défilait blazer ouvert. Il eut à coup sûr, en d'autres temps et sous d'autres auspices, subi la rigueur des arrêts.
Face au monument du DRAKKAR, commença alors la cérémonie. Le président Jacky HUILLET évoqua dans un discours rempli de sens, le sacrifice de ces guerriers au béret rouge. Ils étaient venus délivrer un peuple martyr de la barbarie mahométane. Cette meurtrière explosion fut l'attentat inaugural d'une longue série qui frappe hélas encore notre Occident chrétien. Robert MÉNARD lui succéda au micro. Chacun attendait ce grand moment, l'édile de la cité ne déçut pas. Après un hommage appuyé aux parachutistes frappés au Liban, il esquissa, stigmatisant l'état actuel de la Nation, les sinistres perspectives d'une guerre civile et son cortège de drames. Dans une vie professionnelle antérieure, il avait, en effet à plusieurs reprises sur la planète, reporté ces terribles situations. Comme au Liban, les soubresauts islamiques s'en révélant souvent la cause, nous ne pouvons que souhaiter un prompt sursaut français ...
La commémoration continua de façon classique et rituelle : quatre dépôts de gerbes, dont une par notre président Jacky HUILLET et par le maire de Béziers, les autres par Madame le député et les élus du Conseil Régional. Puis retentit la sonnerie aux Morts suivie d'une très respectée minute de silence et d'une vibrante Marseillaise reprise à l'unanimité, en cœur et avec cœur.
S'en suivit une bouleversante prière du Para par les bérets rouges de l'UNP 34. Les jeunes du 3 chantaient à l'unisson avec les anciens, cette vibrante harmonie intergénérationnelle émut jusqu'aux civils de l'assistance.
Les petits gars du piquet d'honneur n'étaient pas nés lors du DRAKKAR, même s'ils vécurent des OPEX, comme d'ailleurs de nombreux soldats présents. Pour les anciens, le drame libanais se déroula des décennies après l'Extrême-Orient ou les Aurès et pourtant, avec et par cette prière, un invisible fil sacré reliait trois générations de troupes aéroportées.
Les autorités serrèrent rituellement et chaleureusement la main des porte-drapeaux tandis que la sono diffusait la musique de la Garde consulaire à Marengo dont la célèbre sonnerie retentit, fort opportunément, au moment où le maire félicitait le porte-drapeau des Harkis. Ces valeureux auxiliaires musulmans quittèrent les derniers l'Algérie française.
Le général BERTHEZENE, héraultais présent à Marengo, fut un des premiers, en 1830, à poser le pied sur le rivage algérien. Harkis, Marengo bataille fondatrice et ville du département d'Alger, sonnerie de la marche, parachutistes, BERTHEZENE : étranges répercussion et juxtaposition des faits.
La divine providence avait synchronisé tout ceci en ce jour et lieu, pour donner un supplément de sens à l'hommage de nos morts de Beyrouth.
A l'issue, visage éternellement serein et sourire empreint de sollicitude, madame le député Emmanuelle MÉNARD, vint honorer notre peloton. Des rangs, fusèrent alors des compliments pour ses interventions à l'Assemblée nationale. Désignant nos bérets rouges, l'élue répondit, à voix douce mais sûre, qu'elle travaillait pour nous.
Dans une radieuse humilité, elle nous confia puiser en nous, une partie de son courage. Naquit alors entre elle et nous un lien, sans doute celui qui unissait les guerriers d'Achille à Athéna, leur déesse tutélaire.
En empruntant à un soldat-poète de la Grande Guerre, Guillaume APOLLINAIRE, nous aurions pu conclure cette émouvante cérémonie : « *Passons, passons, puisque tout passe, je me retournerai souvent, les souvenirs sont cors de chasse dont meurt le bruit parmi le vent…… »*.
Mais ici les souvenirs sont corps de chasseurs parachutistes et, pour nous, le vent de l'Histoire ne tuera jamais leur bruit.

CÉRÉMONIE D'HAUTPOUL (UNP 81)

18 septembre, un parking en plein air aux portes de Mazamet.
3 membres de l'UNP 34, Jean-Michel SANJUAN, Gérard BOURDIER et Patrick VALENTIN, retrouvaient 2 autres membres du 34 qui étaient déjà arrivés, Georges BARTOLI et Jean-Yvon FEVRIER.
Le parking, aux pieds d'une colline abrupte qui était le départ d'une « balade **facile** » incluse dans le programme de la journée organisée par l'UNP 81 qui avait invité les UNP de l'Occitanie. Le but du jeu était de se retrouver pour une cérémonie en haut du village médiéval d'Hautpoul en passant par la fameuse « passerelle de Mazamet ». 9 h 30 départ pour le village avec 2 itinéraires proposés : un facile, l'autre un peu moins.
Une cinquantaine d'anciens se mettent en marche.
Au bout de 300 m de terrain dit plat (côte à 20% minimum), le parcours se scinde en 2 : le « facile » et l'autre moins. Jean-Yvon FEVRIER, Jean-Michel et moi-même choisissons le « soit disant **facile** », Gérard BOURDIER accompagné de Georges BARTOLI et du général CAILLE (oui oui, le président de l'UNP était là) choisissent le « **un peu moins facile** ».
Sur le facile, le plat était … à 20%, on a mis 35 à 40 minutes pour arriver à la passerelle. On entendait des : « la crête est en vue ! » derrière nous (on ne pouvait être que devant, nous du 1er RCP et un Colo de choc).
Effectivement, la crête était là avec une magnifique passerelle en alu qui nous tendait les bras (oups, pardon les pieds). Je me disais : « c'est petit comme place pour la cérémonie ». Un vieux para qui connaissait me rassura. Il fallait traverser la passerelle et monter en haut de la colline en face, j'ai du mal à écrire « monter » au souvenir de cette 2e ascension, lieu de la cérémonie. Pas de problème, nous avons fait cette 2e grimpette en sifflotant dans des pentes de 20 à 30%. Je dois avouer que moi, je sifflotais assez mal ! 15 minutes plus tard, frais comme gardons qui sortent de l'eau (j'hésite entre eau et sueur), on retrouvait ceux de la montée moins facile et Alain DARDARE accompagné de Jean- Pierre ROIG qui, n'ayant pas trouvé l'entrée du parking, avaient rejoint, la mort dans l'âme, le sommet de la colline … en voiture.
Gérard BOURDIER arrivé avant nous (mais il avait loupé la « case bière » du petit bistro en haut), en avait profité pour se changer car il était, avec Jean-Pierre ROIG, porte-drapeau pour la cérémonie.
Très belle cérémonie avec drapeaux, dépôts de gerbes, bénédiction des anciens par le « padre » en présence du maire de Mazamet, du chef de corps du 8e RPIMa et du général CAILLE, puis prière du para, le tout orchestré de main de maitre par le président de l'UNP 81, Jacques BOULBIN. Beaucoup sont redescendus en voiture pour rejoindre le lieu du repas (peut-être pour ne pas louper l'apéro !). Jean-Michel, Gérard et moi-même avons préféré redescendre à pied. Je ne sais pas pourquoi, mais la descente m'a paru plus facile …quoique.
En arrivant presque en bas, on croise un couple de vi… pardon de personnes âgées fatiguées car on monte assez fort dès le départ, qui nous demande s'ils étaient encore loin de la passerelle (ils avaient fait moins de 10% du trajet). Je leur ai répondu : « assez oui » et ils hésitaient. Un vieux para qui redescendait avec nous s'adressa alors au mari : « vous avez été para ? », à la réponse négative de celui-ci, il lui dit : « redescendez, vous n'y arriverez pas ! ».
Pour finir, super repas dans la salle des fêtes du « bout du pont de Larn » dans une superbe ambiance après un apéro où il y avait de la bière. Je me demande pourquoi j'en ai bu 2 assez rapidement ! Après réflexion, peut-être la chaleur, pas la soif, je n'avais absolument pas souffert sur la piste (personne ne va me croire !). Un « loin de chez nous… » des commandos d'Afrique de la seconde Guerre mondiale magnifiquement interprété clôtura cette belle journée.
A l'année prochaine j'espère (si escaliers roulants pour moi !... je plaisante, je le referai avec plaisir).
Patrick VALENTIN

LA VIE DES SECTEURS

Secteur de BÉZIERS **Secteur d'AGDE** **Secteur de MONTPELLIER :**

Trop nombreuses furent les cérémonies et sorties du drapeau de l'UNP 34 pour pouvoir les citer et toutes les illustrer !
Nos fidèles adhérents et représentants de secteurs, ont participé entre autres aux commémorations d'hommage et de souvenir :
- des 1er et 11 novembre ainsi que de la journée des Harkis en différentes communes,
- de la Sidi-Brahim à Bessan, de la St Michel UNC/UNP à Agde, de l'hommage aux Monghs à Riols,
- de la stèle des pompiers à Gabian, de celle d'Erwan BERGOT à la forêt des Ecrivains Combattants et de celles des Rapatriés à Béziers et Montpellier, sans oublier la magnifique prise d'armes à la Compagnie de Gendarmerie de Lunel pour la prise de commandement de notre adhérent et ami, le commandant Jean CASAUBIEILH que nous avons retrouvé récemment pour la Sainte-Geneviève à La Grande Motte. Partout, le drapeau de l'UNP 34 a fièrement flotté au vent !

LIVRE SUR LES TROUPES DE CHOC

Notre ami Patrick Valentin vient de terminer un livre sur les troupes de choc (Paras, Légion, commandos, commandos de l'air et de Marine).
Il relate, à l'aide d'une partie (+ de 300) de sa collection d'insignes, l'histoire de ces troupes d'élite depuis la création des TAP en 1936 jusqu'à nos jours avec la 11e BP et les forces spéciales.
Il relate aussi dans cette « saga » leur histoire durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que durant les guerres d'Indochine et d'Algérie.
En cours d'impression, il devrait être publié fin d'année.
Les membres de l'UNP 34 pourront se le procurer à prix préférentiel.
Nous vous informerons sous peu des modalités pour l'acquérir.

NOS PEINES ✞

Robert LUCIANO venait d'avoir 90 ans. Engagé volontaire en 1951 il combat en Indochine et en Algérie où il est cité puis décoré de la médaille militaire. Instructeur tir et combat rapproché en 1963, il poursuit sa carrière à la 2e compagnie du 6e RPIMa. Nommé adjudant, il participe avec son régiment à différentes missions en Afrique, Djibouti en 1967, Cameroun et République du Tchad en 1968. Promu au grade d'adjudant-chef en 1969, il termine sa carrière militaire au centre de sélection de Limoges. Robert, très discret sur ses années de combat, ne les évoquait que très modestement.
Revenu à la vie civile, il adhère naturellement à l'union nationale des parachutistes de l'Hérault le 1er janvier 1972. Il était l'un de nos 2 plus anciens adhérents et il atteignait cette année, les 50 ans d'adhésion à l'UNP 34 !!! Il ne manquait jamais de nous rendre visite au local les vendredis et de nous offrir de bonnes bouteilles pour nos loteries et tombolas.
Nous devions le fêter ensemble lors de notre prochaine Assemblée générale...

Roland BOCHET avait eu 88 ans au cours de cette année. Après une longue carrière parachutiste au sein du 11e choc, des 3e et 8e RPIMa, du 43e RIMa, à l'école militaire de Strasbourg en qualité d'instructeur et à Nouméa, il se fixa à Aniane une fois revenu à la vie civile, et adhéra naturellement à notre section UNP de l'Hérault en 1982.
Nous l'avons bien connu dans nos activités de réservistes où il participait à tous les raids et rallyes de réserve, tant régionaux que nationaux. Il excellait comme patron de la course d'orientation où, dans sa jeunesse, il avait été champion de France militaire de course d'orientation. Il nous en faisait baver tous les dimanches matins, à courir après les balises, à l'issue des séances de tir à La Madeleine !!!
Il était chef de bataillon en retraite, cité en Algérie, médaillé militaire et officier de l'ordre national du mérite. Nous aurions dû lui remettre l'aigle de diamant pour 40 ans d'adhésion à l'UNP 34 lors de notre prochaine assemblée générale ...

LE MOT DU TRÈSORIER

IMPORTANT :

Je vous invite à être nombreux à payer votre COTISATION 2022 dès janvier mais pas avant, SVP.
Profitez de la même enveloppe que pour les réponses mais avec des chèques séparés – SVP.
Rappel des tarifs : identiques pour nous : titulaires – associés - amis = 35 € et veuves = 15 €
Voire plus, en fonction de vos possibilités (délivrance d'un certificat fiscal en conséquence)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle aura lieu le dimanche 30 janvier 2022 au restaurant « LE BALAJAN »
41 Route de Montpellier D 612, 34110 VIC-LA-GARDIOLE.

Son déroulement :
9 h 00 : accueil (formalités administratives, timbre, etc. …)
10 h 00 : ouverture de l'AG
12 h 00 : clôture de l'AG, photo de groupe
13 h 00 : pot de l'amitié et repas de cohésion.

TENUE : UNP, décorations, béret d'arme.

MERCI d'avance aux généreux donateurs de lots pour la petite loterie.
N'oubliez pas de retourner le coupon-réponse ci-joint avec son règlement !

Particularité pour les nouveaux adhérents de 2021 présents à l'AG, renouvelant leur adhésion en 2022**, il leur sera remis l'insigne de poitrine « UNP »**, ainsi qu'aux adhérents qui ont atteint l'ancienneté continue de 30 ans et 40 ans et qui ne seraient pas encore porteurs de l'écusson de poitrine correspondant.

Pour le repas, cette année, nous vous proposons 2 options pour l'entrée et le plat principal.
Lors de votre inscription, si vous désirez l'une ou l'autre des deux options, vous êtes priés de nous communiquer votre choix et cela individuellement, lors de votre inscription, avant le 21 janvier 2022.
Sinon, ce sera entrée 1 et un plat 1 par défaut si vous ne choisissez pas.

Merci de faciliter la tâche aux organisateurs (bénévoles !!) en répondant rapidement

MENU

Options entrée :
1 : crème brulée au foie gras, trait de confiture de figues ou
2 : duo de saumon façon « gravlax » et tartare de thon.

Options plat principal :
1 : épaule d'agneau de Lozère, confite, saveur thym ou
2 : filet de daurade, façon bouillabaisse.

Fromage et dessert : vacherin vanille, sauce chocolat

Prix net : 32 € (vin compris 1 bouteille pour 3 personnes, café compris

✂----------

Nom et prénom : ……. ……..

Participera : Ne participera pas : au déjeuner du dimanche 30 janvier 2022

Accompagné(e) de ……personne(s)

Prix du repas: 32 € x…..….. personne(s) = ……. €

Participation au repas : Votre choix d'entrée : N° ……. Votre choix plat : N° …….

Choix accompagnant(s) : d'entrée : N° ……. plat : N° …….

Et souhaite être placé(e), (dans la mesure du possible), à la table de :
…….....

Chèque à l'ordre de l'UNP Hérault (à envoyer au siège avant le vendredi 21 janvier 2022)

UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES – Section de l'Hérault « Pierre LAIZE »- Centre Fernand ARNAUD – Sentier du Bélier – 34980 Saint-Clément-de-Rivière

COUPONS – REPONSES

✂----------

Délégation de pouvoir :

Nom et prénom : ……. carte UNP n°:……..…..

Membre **titulaire** de la section (à jour de cotisation) donne pouvoir à : ……..…..……..…..…

Pour me représenter à l'A.G. du **dimanche 30 janvier 2022**

Bon pour pouvoir (écrit à la main)

Date et signature :

(à retourner au siège avant le vendredi 21 janvier 2022)

Centre Fernand ARNAUD – Sentier du Bélier 34980 Saint-Clément-de-Rivière

✂----------

Candidature au bureau :

Nom et prénom : ……...carte UNP n°:……..…

Membre **titulaire** de la section – fait acte de candidature pour siéger au bureau

Date et signature :

(à retourner au siège avant le vendredi 21 janvier 2022)

Centre Fernand ARNAUD - Sentier du Bélier 34980 Saint-Clément- de-Rivière

---

Le Président et le bureau vous souhaitent « Bonne lecture »

Ainsi qu'un Joyeux Noël 2021
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2022

Directeur de la publication : Jacky HUILLET

UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES – Section de l'Hérault « Pierre LAIZE »-

Centre Fernand ARNAUD – Sentier du Bélier – 34980 Saint-Clément-de-Rivière